

La Seyne

Élimination des posidonies à Saint-Elme : essai infructueux

La méthode est à l'essai depuis le début de l'année. Une barge, équipée d'une sorte de ventilateur à moitié immergé, « tente de dégager quelques chenaux dans le port de Saint-Elme ». Histoire de permettre aux bateaux d'entrer et sortir. Le syndicat Ports Toulon Provence précise : « C'est une phase de test. On est en train d'apprendre à s'en servir ». Celui qui a la charge de manœuvrer la barge est le maître de port, Jean-Luc Boucher. Et il est bien conscient des difficultés. « Même la barge s'est retrouvée bloquée dans les posidonies. Impossible de bouger. » De l'avis général, cette barge n'est pas la panacée, « surtout en ce moment, car la mer est basse ».

Pêcheurs bloqués

Un pêcheur témoigne avec véhémence : « Tous les jours, je reste planté dans la passe, c'est la catastrophe ». « Je sais ce que vivent les pêcheurs », répond Jean-Luc Boucher. Évoquée lors du conseil portuaire, l'adjointe au maire Raphèle Leguen s'est interrogée sur « les conditions de sécurité de la barge », qui fonctionne à l'électricité. Le matériel est parfaitement aux normes a fait savoir Ports Toulon Provence.

Dragage en mai

La barge et son agitateur ne sont qu'un pis aller en attendant le dra-



Le maître de port Jean-Luc Boucher tente tant bien que mal d'utiliser la barge et son « agitateur », pour permettre de dégager les posidonies à Saint-Elme.

(Photo So. B.)

gage du port. Celui-ci est programmé pour le mois de mai, par une grue, après les dernières largades de printemps et avant la saison estivale.

Et surtout avant de trouver une solution pérenne pour délivrer le port

de Saint-Elme des posidonies. Comme ce projet de chenal, dont le principe a été accepté à la quasi-unanimité, au conseil portuaire de lundi dernier (14 février).

SONIA BONNIN
sbonnin@varmatin.com